



TOURNOI ROCKET LEAGUE - ASPTT MARSEILLE

REGLEMENT TOURNOI 2VS2

DIMANCHE 30 MARS

(1^{ère} édition)

1- Organisation :

- L'ASPTT Marseille organise un tournoi E-Sport sur le jeu Rocket League, ouvert à tous les joueurs respectant les conditions d'inscription et le présent règlement.

2- Conditions d'inscription :

- Le tournoi est ouvert à tous les joueurs âgés d'au moins 14 ans révolu.
- Une autorisation parentale est requise pour les joueurs mineurs.
- L'inscription payante (10€/équipe) doit être effectuée avant la date limite du 23 mars.
- Chaque joueur ou équipe doit fournir un pseudo unique et une adresse e-mail valide.
- Une signature du règlement par les deux joueurs, ainsi qu'un parent ou garant si l'un des joueurs est mineur, doit être retourné à la date limite du 23 mars.

3- Format du tournoi :

- Le tournoi se joue en format 2vs2
- Le tournoi se déroulera sur les consoles Playstation 5 de l'ASPTT Marseille avec casque et manette à disponibilité.
- Format de la compétition : phase de poules suivie d'une phase à élimination directe. (Demi-finales et Finale)
- Chaque match est en BO3 (Best of 3), sauf la finale qui est en BO5 (Best of 5).
- En cas d'égalité en phase de poules, le départage se fera sur la différence de buts.
- Chaque joueur est libre d'apporter sa manette, son casque et ses écouteurs. Aucun autre type de matériel ne sera autorisé.

4- Règles des matchs :

- Mode de jeu : Standard 2v2.
- Durée des matchs : 5 minutes par matchs.
- OverTime verrouillé sur 11 minutes de match
- Serveur : EU (Europe).

- 10 minutes de réglages et de jeu libre seront laissées entre chaque matchs, pour les équipes entrantes.

5- Comportement et fair-play

- Tout comportement toxique, insultant ou antisportif entraînera des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion du tournoi.
- Il est interdit d'utiliser des logiciels de triche ou d'exploiter des bugs du jeu.
- Toute tentative de tricherie entraînera l'exclusion immédiate du tournoi.

6- Droit à l'image et diffusion

Les participants, accompagnateurs et public autorisent à titre gracieux l'ASPTT Marseille ainsi que ses ayants-droits tels que partenaires et média à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion du tournoi Rocket League organisé par l'ASPTT Marseille et pour la durée la plus longue prévue par la loi et les traités en vigueur.

Chaque joueur accepte que son pseudo et gameplay soient réutilisés dans le cadre de la communication de l'évènement.

7- Récompenses

- Les 3 premières équipes du tournoi recevront des prix offerts par nos partenaires

8- Litiges et arbitrage

- Toute contestation devra être adressée aux organisateurs dans les 10 minutes suivant la fin du match.
- La décision des arbitres et organisateurs est finale et sans appel.

9- Modification du règlement

L'ASPTT Marseille se réserve le droit de modifier le règlement en cas de nécessité. Toute modification sera communiquée aux participants dans les meilleurs délais.

En participant à ce tournoi, chaque joueur accepte sans réserve le présent règlement.

Signatures Joueurs :

Signature du garant si joueur mineur :